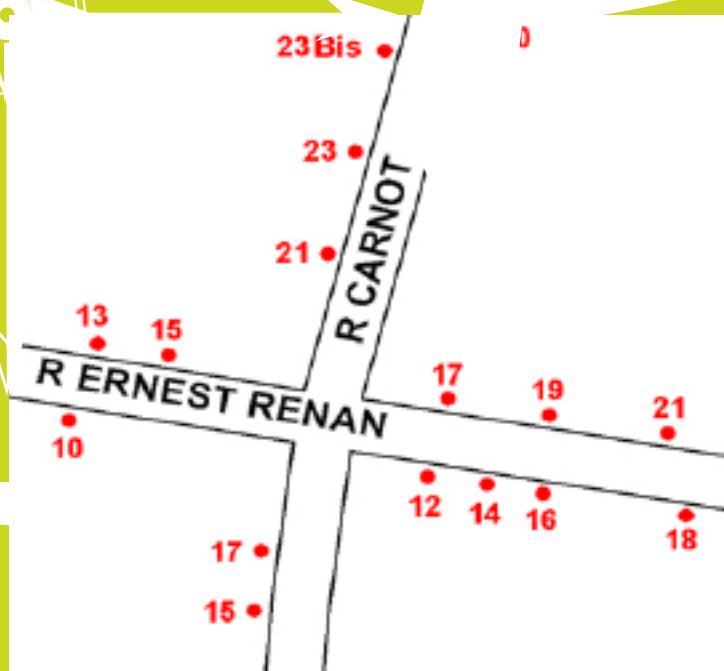


BD ADRESSE®

Version 2.1

Descriptif de contenu

Date du Document : Octobre 2011



Institut Géographique National

73 avenue de Paris

94165 Saint-Mandé Cedex

www.ign.fr



1. GÉNÉRALITÉS	3
1.1 Ce que contient ce document	3
1.2 La composante Adresse du RGE®	3
1.2.1 Référentiel à Grande Echelle (RGE®)	3
1.2.2 Définition des produits issus de la composante Adresse	3
1.2.3 Usages	3
2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	4
2.1 Description de contenu	4
2.1.1 Contenu	4
2.1.2 Extension géographique	4
2.1.3 Emprise de livraison	4
2.1.4 Références géodésiques	5
2.1.5 Evolutions de contenu entre les versions 2.0 et 2.1	5
2.1.6 Evolutions de structure entre les versions 2.0 et 2.1	7
2.2 Qualité des données	7
2.2.1 Paramètres de qualité géométrique des ponctuels adresses	7
2.2.2 Paramètres de qualité géométrique des autres objets	10
2.2.3 Paramètres de qualité sémantique	11
2.2.4 Actualité	13
2.2.5 Superposition	13
3. STRUCTURATION DES DONNÉES	14
3.1 Définition des termes employés	14
3.1.1 "Classe"	14
3.1.2 Définition des termes se rapportant à l'attribut	14
3.2 Classe ADRESSE	15
3.2.1 Définition	15
3.2.2 Description des attributs	15
3.3 Classe ROUTE_ADRESSE	19
3.3.1 Définition	19
3.3.2 Description des attributs	22
3.4 Classe ROUTE_ADRESSE_NOMMEE	29
3.4.1 Définition	29
3.4.2 Description des attributs	29
3.5 Classe LIEU_DIT_HABITE	30
3.5.1 Définition	30
3.5.2 Description des attributs	30
3.6 Classe COMMUNE	32
3.6.1 Définition	32
3.6.2 Description des attributs	32
3.7 Classe ARRONDISSEMENT	35
3.7.1 Définition	35
3.7.2 Description des attributs	35
3.8 Classe CHEF_LIEU	37
3.8.1 Définition	37
3.8.2 Description des attributs	37
Annexe A : Abréviations des termes génériques	39
Annexe B : Communes pluridistribuées	42

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 Ce que contient ce document

Ce document décrit en termes de contenu, de précision géométrique et de qualité sémantique, les caractéristiques du produit BD ADRESSE[®] version 2.1.

Le terme BD ADRESSE[®] fait référence au produit BD ADRESSE[®] version 2.1 dans l'ensemble de ce document.

Ce document ne décrit pas le produit BD ADRESSE[®] en termes de structure de livraison qui est traitée dans le document appelé "Descriptif de livraison".

Ce document n'est pas non plus un manuel d'utilisation du produit BD ADRESSE[®].

1.2 La composante Adresse du RGE[®]

1.2.1 Référentiel à Grande Echelle (RGE[®])

L'Institut Géographique National (IGN) a pour mission de constituer le Référentiel géographique à Grande Echelle, RGE[®], de précision métrique, en intégrant des données de référence issues de ses propres bases ou provenant d'autres producteurs.

Ce référentiel contient quatre composantes déclinées en produits par l'IGN :

- Une composante image : BD ORTHO[®]
- Une composante topographique : BD TOPO[®]
- Une composante parcellaire : BD PARCELLAIRE[®]
- Une composante adresse : BD ADRESSE[®], ROUTE ADRESSE[®], POINT ADRESSE[®].

1.2.2 Définition des produits issus de la composante Adresse

La version 2.1 de la composante adresse se décline en trois produits :

- **POINT ADRESSE[®]** : contient les adresses ponctuelles localisées.
- **BD ADRESSE[®]** : contient les adresses ponctuelles localisées, un réseau routier (2D) comprenant l'ensemble des routes avec des attributs relevant du thème adresse, des toponymes de lieux-dits habités, les limites administratives.
- **ROUTE ADRESSE[®]** : contient un réseau routier (2D) comprenant l'ensemble des routes avec des attributs relevant du thème adresse, des toponymes de lieux-dits habités, les limites administratives.

La composante adresse est en cohérence géométrique avec les autres composantes du RGE[®]. En particulier les graphes planimétriques des voies des produits BD ADRESSE[®], ROUTE ADRESSE[®] et BD TOPO[®] ont une géométrie identique.

1.2.3 Usages

Les produits de la composante adresse sont destinés à compléter les informations géographiques pour permettre les actions suivantes :

- Localiser un lieu désigné par une adresse
- Géocoder des fichiers d'adresses
- Rationaliser la gestion d'un réseau
- Faciliter l'analyse de l'espace
- Contribuer aux dispositifs d'aide aux déplacements

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

2.1 Description de contenu

2.1.1 Contenu

Le produit BD ADRESSE[®] est une base de données vecteur bidimensionnelle (2D) couvrant l'ensemble du territoire métropolitain et les départements d'Outre-Mer (DOM).

Il regroupe les classes d'objets ayant trait aux adresses postales : réseau routier (nom de voies et numéro aux carrefours), toponymie des lieux-dits habités, unités administratives et ponctuels adresses géolocalisés.

Le produit BD ADRESSE[®] contient quatre types d'information :

- **Les ponctuels adresses** : ils sont matérialisés par des points situés de part et d'autre de l'axe de la voie, au centre d'autres objets (Zone d'Activité Commerciale, lieu-dit habité,...) ou à défaut au centre de la commune. Ils sont calculés puis positionnés à partir d'un fichier d'adresses littérales (c'est-à-dire alphanumérique et sans localisation géographique), et de la BD PARCELLAIRE[®] (composante parcellaire du RGE[®]). S'ils proviennent d'une autre source (La Poste, SDIS – Service Départemental d'Incendie et de Secours, etc.), leur position est calculée par interpolation le long des tronçons de voie.
- **Le thème routier** : il contient un réseau routier (2D) extrait de la BD TOPO[®] ; il s'agit de l'ensemble du réseau routier revêtu ou non, ainsi que des chemins et sentiers nommés, avec une géométrie 2D (tronçons et surfaces), des attributs topographiques, et des attributs relevant du thème adresse (noms de voies, adresses aux carrefours, codes postaux et codes INSEE) permettant de qualifier les tronçons. Il est principalement issu d'un processus de saisie photogrammétrique. D'autres sources de données viennent compléter et mettre à jour le réseau constitué initialement.
- **Les toponymes de lieux-dits habités et de chefs-lieux** sont extraits de la toponymie de la BD TOPO[®] et initialement des cartes de la série au 1 : 25 000. Ils sont mis à jour ou complétés par des toponymes issus d'autres bases de données IGN et d'informations collectées à partir de plans ou fichiers.
- **Les unités administratives** sont celles de la BD TOPO[®], les données sémantiques sont issues des données de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques). Il s'agit des communes, et des arrondissements pour Paris, Lyon et Marseille.

2.1.2 Extension géographique

Le produit BD ADRESSE[®] couvre l'ensemble des départements français (Saint-Pierre-et-Miquelon n'est pas couvert).

Au-delà des frontières du territoire national, les données sont décrites par leur géométrie sur une bande de largeur maximale 500 m.

2.1.3 Emprise de livraison

Les données BD ADRESSE[®] sont livrées par polygones quelconques, issus des emprises administratives simplifiées et augmentées d'une zone tampon, ou par agrégats de dalles kilométriques.

2.1.4 Références géodésiques

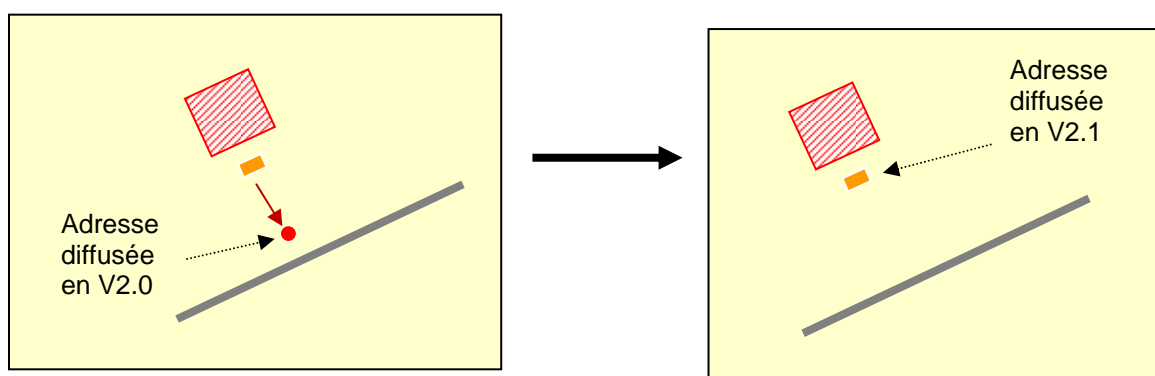
Les données sont proposées de façon standard dans les systèmes légaux de référence suivants :

Zone	Système géodésique	Ellipsoïde associé	Projection	Unité	Résolution	Système altimétrique
France continentale	RGF93	IAG GRS 1980	Lambert 93	m	cm	IGN 1969
Corse	RGF93	IAG GRS 1980	Lambert 93	m	cm	IGN 1978
Guadeloupe	WGS84	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	m	cm	IGN 1988
Martinique	WGS84	IAG GRS 1980	UTM Nord fuseau 20	m	cm	IGN 1987
Réunion	RGR92	IAG GRS 1980	UTM Sud fuseau 40	m	cm	IGN 1989

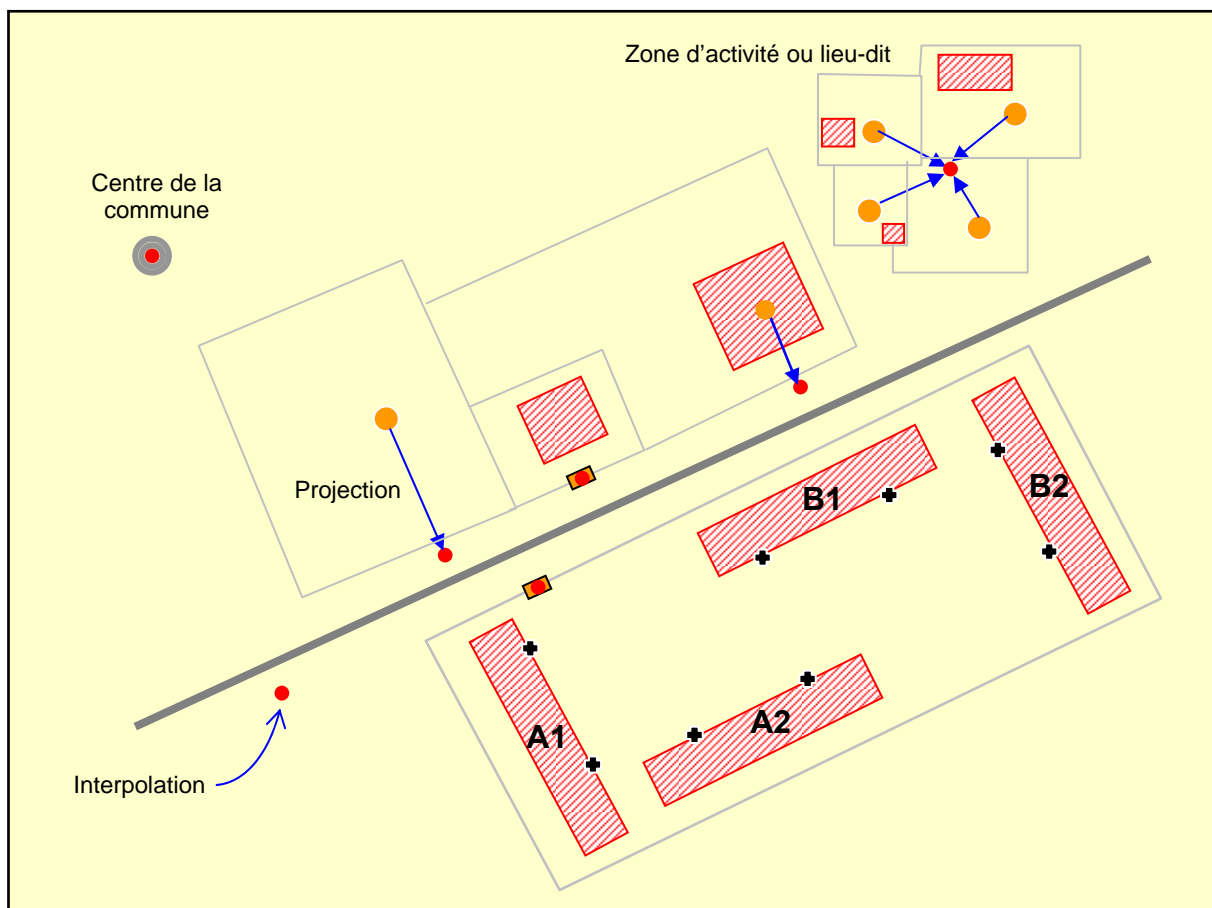
Pour les autres systèmes de référence, l'IGN peut réaliser une prestation de reprojection (sans contrôle a posteriori d'éventuels problèmes topologiques nouveaux).

2.1.5 Evolutions de contenu entre les versions 2.0 et 2.1

- Les ponctuels adresses obtenus par projection le long d'un tronçon de route d'une plaque adresse en version précédente, ne sont maintenant plus projetés. Ils ont donc pour coordonnées, les coordonnées de la plaque adresse délivrées par les partenaires.



- Des informations provenant de La Poste sur le détail des adresses dans les ensembles d'immeubles (entrée de la résidence, détails des bâtiments), viennent enrichir la sémantique des ponctuels adresses.
- Des noms de voies synonymes (ou alias), provenant de dénominations anciennes, de noms d'usage local ou en langue régionale, peuvent être renseignés au niveau des ponctuels adresses. Ces informations sont fournies à l'IGN par La Poste, sauf les noms en langue régionale qui sont collectés sur le terrain ou fournis par d'autres partenaires.
- Les numéros fictifs ou en attente de numérotation (anciennement supérieurs à 5000 pour la numérotation interne à la Direction Générale des Finances Publiques - DGFIP) n'apparaissent plus dans la description du ponctuel adresse.
- Dans les lieux-dits habités les adresses sans numérotation ou en attente de numérotation ne sont plus « empilées » sur l'objet ponctuel lieu-dit habité : un seul ponctuel adresse est représenté, superposé au ponctuel lieu-dit habité. Les adresses possédant une numérotation resteront « empilées » comme précédemment.
- Les ponctuels adresses pour lesquels il n'y a pas de plaque adresse sont positionnés avec un décalage de 4,5 mètres par rapport à l'axe de la voie (et non plus 1 m).



Légende :

A1, B2 : Nom des bâtiments

● Localisant parcellaire (géométrie DGFIP)

■ Plaque adresse (géométrie DGFIP)

● Ponctuel adresse diffusé dans les produits adresses de l'IGN

Le ponctuel est positionné soit :

- Sur la plaque adresse
- Par projection
- Par interpolation
- A la zone d'adressage ou au lieu-dit
- Au centre de la commune

✚ Complément d'adressage diffusé (numéro du bâtiment, de l'entrée, de l'escalier)

— Tronçon de voie

▨ Bâtiment (absent des produits adresses)

□ Parcelle (absente des produits adresses)

2.1.6 Evolutions de structure entre les versions 2.0 et 2.1

Classe *ADRESSE*

Trois attributs sont créés :

- L'attribut *COMPL* permet de préciser l'adresse dans les habitats collectifs.
- L'attribut *ALIAS* contient soit une dénomination ancienne de la voie, soit un nom de la voie en langue régionale, soit une dénomination de voie communale, soit un nom du lieu-dit relatif à l'adresse en usage local.
- L'attribut *NOM_LD* donne le nom de l'éventuel lieu-dit auquel appartient l'adresse.

Deux attributs sont modifiés :

- L'attribut *TYP_LOC* comporte une nouvelle valeur : *Entrée*.
Deux valeurs changent de nom :
Projection plaque se nomme désormais *Plaque adresse*.
Projection centroïde se nomme désormais *Projection*.
- L'attribut *ORIGIN_ADR* se nomme à présent *METHODE* et comporte trois nouvelles valeurs : *Calcul*, *Terrain*, *Prélocalisé*.

Classes *ROUTE_ADRESSE* et *ROUTE_ADRESSE_NOMMEE*

Quatre attributs sont créés :

- Les attributs *ALIAS_G* et *ALIAS_D* renseignent sur une dénomination ancienne de la voie du côté gauche (respectivement droit), un nom de la voie en langue régionale, une voie communale, etc.
- Les attributs *CODEPOST_G* et *CODEPOST_D* délivrent le code postal de la commune à gauche et à droite du tronçon, par rapport à son sens de numérisation.

Deux attributs sont modifiés :

- Les attributs *NOM_RUE_G* et *NOM_RUE_D* se nomment désormais respectivement : *NOM_VOIE_G* et *NOM_VOIE_D*.

2.2 Qualité des données

2.2.1 Paramètres de qualité géométrique des ponctuels adresses

- **La modélisation du ponctuel adresse**

La modélisation du ponctuel adresse dépend de la méthode de localisation utilisée : pour les méthodes de projection ou d'interpolation, un positionnement avec un décalage de 4,5 mètres par rapport à l'axe de la voie est effectué.

Toutes les adresses littérales du fichier de référence utilisé sont exploitées.

Les adresses peuvent être positionnées de différentes façons :

- Réparties de part et d'autre d'un tronçon de route par projection du centre d'une parcelle,
- Réparties de part et d'autre d'un tronçon de route par interpolation linéaire,
- Localisées de part et d'autre du début du premier tronçon d'une voie (possibilité de superposition de plusieurs adresses),
- Positionnées au complément d'adressage,
- Positionnées à la plaque adresse ou à l'entrée de parcelle,
- Positionnées au centre d'une zone d'adressage (possibilité de superposition de plusieurs adresses),
- Positionnées au centre de la commune (possibilité de superposition de plusieurs adresses).

Les contrôles qualité effectués permettent de mesurer la précision obtenue sur les départements produits. A titre d'exemple, sur le département 03 (contrôles effectués en 2010), les résultats sont les suivants :

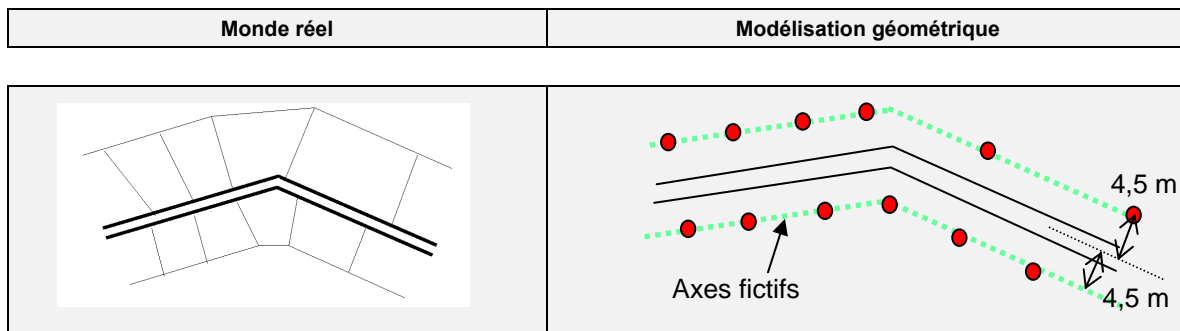
Projection du centre des parcelles	Moyenne des différences géométriques entre les coordonnées dans la base et les coordonnées terrain : 11 m (écart type : 18 m)
Plaque adresse	Moyenne des différences géométriques entre les coordonnées dans la base et les coordonnées terrain : 6 m (écart type : 12 m)
Positionnement relatif	91% des adresses sont positionnées sur le bon tronçon 98% du bon côté
Exhaustivité	L'exhaustivité par rapport au terrain est de 97%
Confusion	3% de confusion sur les numéros

Un calcul sur la France entière, effectué en septembre 2011 et concernant le pourcentage de ponctuels selon leur positionnement, donne les résultats suivants :

Projection à partir du centre des parcelles	40 %
Positionnée à la plaque adresse	38 %
Interpolation (tronçon et voie)	18 %
Positionnement à la zone d'adressage	2 %
Positionnement au centre de la commune	2 %

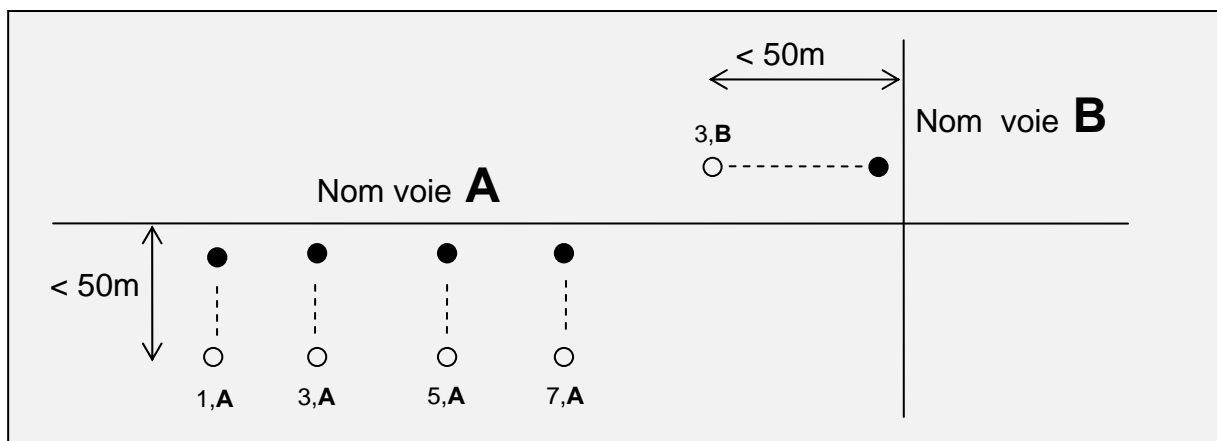
- **Géométrie**

Les adresses positionnées par projection ou interpolation, sont figurées par un ponctuel décalé de 4,5 mètres par rapport à l'axe de la voie.

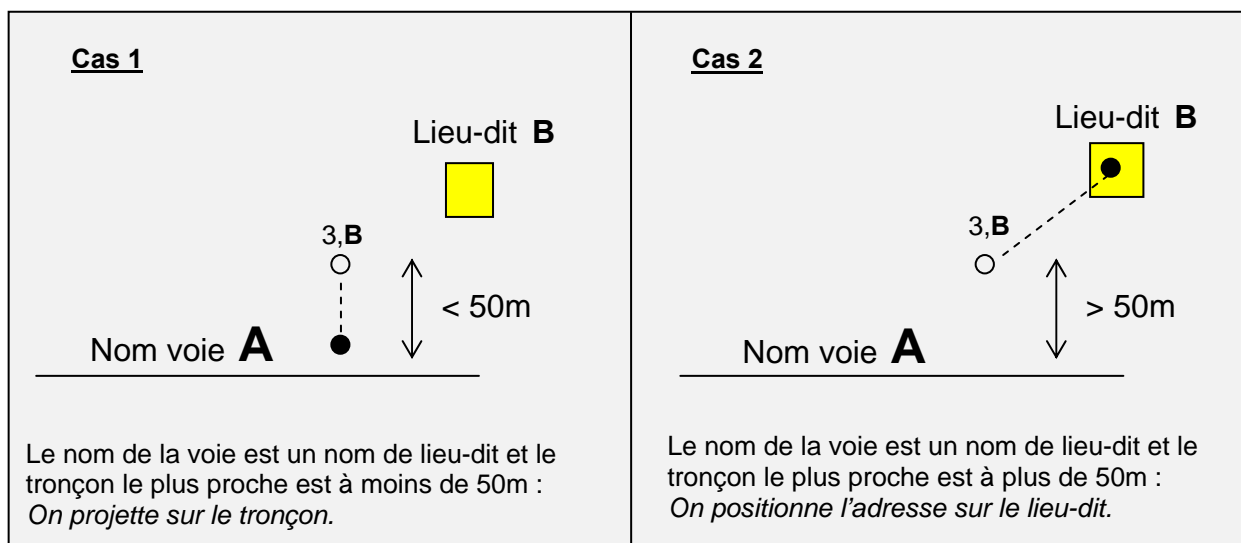


- **Les règles de projection**

Une voie porte le nom correspondant à l'adresse : si la distance à la voie est inférieure à 50m, l'adresse est projetée sur la voie :

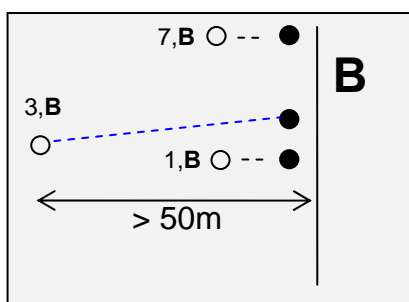


Aucune voie ne porte le nom correspondant à l'adresse :

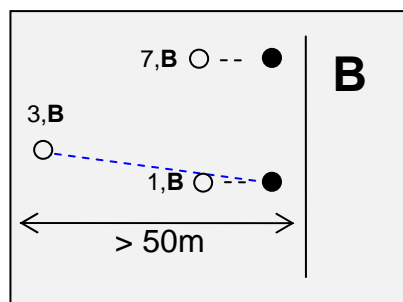


- **Les règles d'interpolation**

Une voie porte le nom correspondant à l'adresse : si la distance à la voie est supérieure à 50m, la position de l'adresse est interpolée entre les adresses déjà positionnées. Dans certains cas, elle est positionnée sur le ponctuel dont le numéro est le plus proche.



Cas 1 : adresse interpolée entre les adresses déjà positionnées



Cas 2 : adresse positionnée sur le ponctuel dont le numéro est le plus proche

S'il n'y a pas d'adresse déjà positionnée, l'adresse est positionnée au centre du tronçon.

Si la voie ne comporte pas de numéros aux carrefours (attributs bornes postales portés par les tronçons de route), l'adresse est positionnée au début de la voie, c'est-à-dire au début du premier tronçon de la voie. Plusieurs ponctuels adresses peuvent alors se trouver « empilés » en début de voie.

Sans indice de répétition, l'interpolation est linéaire et proportionnelle au numéro de l'adresse. Avec indice de répétition, l'interpolation est linéaire et tient compte du nombre total d'adresses avec ou sans indice de répétition.

<p><u>Sans indice de répétition</u></p> <p>Cas où seuls les numéros 2, 4, 6, 8, 12 existent : le segment est divisé en 5 parties égales.</p>	
<p><u>Avec indice de répétition</u></p> <p>Cas où seuls les numéros 2, 4, 4bis, 12 existent : le segment est divisé en 6 parties égales.</p>	

2.2.2 Paramètres de qualité géométrique des autres objets

Les tronçons de route, les communes et les arrondissements de la BD ADRESSE® possèdent un attribut donnant la précision de localisation de l'objet ; la précision géométrique est l'estimation de la fluctuation des écarts entre la position sur le terrain et la position dans la base. Dans la BD ADRESSE®, cette précision dépend essentiellement de la source de la donnée : l'objet aura une précision relative à sa méthode d'acquisition. En effet, si une restitution photogrammétrique permet d'obtenir une bonne précision géométrique, celle-ci diminue dans le cas d'un report à partir d'un plan ou d'une orthophotographie, ou dans le cas de l'utilisation d'une autre base de données 2D telle que la BD CARTO®.

Le tableau ci-dessous décrit la correspondance entre les sources de données et la valeur de la précision escomptée. Cette valeur apparaît ensuite sous forme d'un nombre réel dans l'attribut PREC_PLANI des objets :

Précision géométrique planimétrique :

Source des données	Précision	Valeur de l'attribut « précision planimétrique »
Levé GPS de précision	Inférieure à 0,5m	0.5
Photogrammétrie, plan ou fichier métrique	0,5 à 1,5m	1.5
Photogrammétrie des PVA* longue focale, levé GPS dynamique, levé terrain	1,5 à 2,5m	2.5
Orthophotographie, plan ou fichier non métrique, BD TOPO® version antérieure	2,5 à 5m	5
Carte 1/25000	5 à 10m	10
BD CARTO®	Supérieure à 10m	30

* PVA : Prise de Vue Aérienne

- **Le réseau routier** : Le graphe du réseau routier n'est pas planaire (il n'y a pas de nœud aux intersections de tronçons qui ne communiquent pas (passage inférieur ou supérieur)).

- **Les unités administratives** : La couche administrative forme une partition du plan : le territoire est découpé en surfaces jointives. La géométrie des entités administratives est issue d'autres bases de données de l'IGN : leur précision géométrique est hétérogène. Leur précision planimétrique est de 10 à 25 mètres. Localement la précision est meilleure si la limite a pu être recalée sur un élément topographique. Elle a alors la précision de cet élément.

Remarque : la cohérence n'est pas encore parfaitement assurée entre la position des limites administratives et la valeur des attributs CODE_INSEE ou CODE_POST de l'objet Adresse. Ce sont ces attributs qui font foi pour l'adressage.

- **Les toponymes de lieux-dits habités et de chef-lieu** ont été saisis avec une résolution décimétrique sur les cartes de la série au 1 : 25 000.

2.2.3 Paramètres de qualité sémantique

- **Les ponctuels adresses**

Toutes les adresses littérales présentes dans le FPB (Fichier des Propriétés Bâties) de la DGFIP, et celles issues du fichier HEXACLE de La Poste, sont exploitées et intégrées dans la BD ADRESSE®, mises à part celles dont la voie associée n'existe plus (défaut d'actualité entre réalité terrain et fichiers littéraux), et celles possédant une numérotation fictive.

Correspondance : les contrôles qualité effectués sur le terrain montrent qu'environ 82% des numéros associés aux ponctuels adresses sont justes. L'IGN a pour objectif de fournir 90% de ponctuels adresses en accord avec la réalité, 5% d'excédent et 5% de déficit.

- **Le réseau routier**

La classe ROUTE_ADRESSE contient au moins 98% du réseau routier, ainsi que les sentiers et chemins nommés. Les attributs « ID », « NATURE », « NUMERO » sont systématiquement renseignés. 39% des tronçons du réseau routier sont nommés.

Les contrôles qualité montrent qu'environ 88% des noms de voies sont justes, c'est-à-dire que les tronçons portent le bon nom de voie.

Un nom de voie dont l'orthographe diffère légèrement du nom constaté sur le terrain (faute d'orthographe dans le mot principal) n'est pas considéré comme faux. Par exemple, « rue de Clusan » et « rue de Cluzan » représentent la même voie dans une même commune.

- **La couche administrative**

Elle est exhaustive. Les données sémantiques sont celles de l'INSEE. Les évolutions d'une année n sont prises en compte au fur et à mesure de leur parution au Journal Officiel, puis sont validées une fois par an avec le fichier envoyé par l'INSEE l'année n+1, récapitulant toutes les modifications de l'année n.

- **La toponymie**

La couche toponymique décrit la plupart des lieux habités, avec une exhaustivité équivalente à celle de la carte au 1 : 25000.

- **Définition des valeurs décrivant l'origine**

- **Scan25**
Carte IGN au 1 : 25 000
- **BDCarto**
Base de données cartographiques BD CARTO®
- **BDTopo**
Base de données topographiques BD TOPO®, composante du RGE®
- **BDNyme**
Base de données toponymiques BD NYME®
- **Géoroute**
GEOROUTE® est l'ancien produit IGN de référence en matière d'informations routières, qui décrivait le réseau routier français et toutes les agglomérations de plus de 10 000 habitants.
- **Fichier**
Fichier numérique obtenu auprès d'un prestataire extérieur à l'IGN.
- **Plan**
Plan qui a été reporté ou documentation aidant à la localisation.
- **BDParcellaire**
Base de données parcellaire BD PARCELLAIRE®, composante du RGE®
- **Terrain**
Information provenant d'un passage sur le terrain.
- **NR (non renseigné)**

2.2.4 Actualité

Pour tous les thèmes, des informations sont collectées en continu « sur le terrain » auprès de contacts identifiés et via des partenariats avec plusieurs organismes.

L'actualité recherchée est de moins de 1 an pour le réseau routier classé et le thème administratif.

Le processus de constitution initiale des ponctuels adresses intègre des informations de fichiers d'adresses littérales : entre leurs prises en compte dans le processus de production et la diffusion des produits Adresse, il peut s'être écoulé 2 ans. L'actualité des adresses dans la composante adresse peut donc être estimée à 2 ans.

2.2.5 Superposition

La base de données contient des adresses superposées. Ces adresses, comportant les mêmes coordonnées dans la base de données, sont superposées soit au début de la voie nommée, soit sur un point d'activité et d'intérêt (PAI), soit au centre de la commune. Sémantiquement, ces adresses peuvent disposer pour une même commune, des mêmes noms de voies, mais des numéros et indices de répétition différents. Actuellement, notre processus interne et le contenu de la BD ADRESSE® ne permettent pas de distinguer ces adresses dans leur position individuelle.

3. STRUCTURATION DES DONNÉES

3.1 Définition des termes employés

3.1.1 “Classe”

Une classe regroupe des objets de même genre (linéaire, ponctuel ou surfacique), de même dimension (bidimensionnel ou tridimensionnel) et définis par les mêmes attributs. Chaque classe est présentée sous forme de fiche contenant les informations suivantes :

Définition : définition de la classe. Cette définition s’applique à tous les objets de cette classe.

Topologie : simple ou complexe

Genre : le genre spécifie la géométrie des objets de la classe (exemple : ponctuel 2D)

Attributs : des attributs sont associés à chaque objet d’une classe et permettent de lui associer des informations à caractère quantitatif (valeurs d’attribut numériques) ou qualitatif (énumération de valeurs).

Sélection : précision sur le caractère exhaustif ou non des objets de cette classe.

Modélisation : précise la façon dont la structure géométrique traduit la réalité de l’objet topologique.

3.1.2 Définition des termes se rapportant à l’attribut

Définition : définition de l’attribut.

Type : précise la structure de l’attribut : caractère, entier, décimal, date,...

Contrainte : précise si l’attribut est toujours renseigné, ou sinon, dans quelles conditions il ne l’est pas.

Valeurs de l’attribut : définit la signification des valeurs de cet attribut, ou fournit la liste des valeurs possibles.

Valeurs particulières : définit la signification de certaines valeurs, ou de l’absence de valeur.

Certaines abréviations sont utilisées :

Abréviation	Signification	Définition
NC	Non concerné	Cet attribut n’a aucun sens pour l’objet considéré (le nombre de voies pour un escalier par exemple).
NR	Non renseigné	Cet attribut n’a pas pu être renseigné (information manquante).

3.2 Classe ADRESSE

3.2.1 Définition

Définition	Objet matérialisant une adresse postale	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ID_TR METHODE NUMERO REP NOM_VOIE CODE_INSEE CODE_POST TYPE_LOC COTE COMPL NOM_LD ALIAS	Identifiant stable de l'adresse Identifiant du tronçon qui porte l'adresse Méthode d'adressage Numéro de l'adresse Indice de répétition Nom de la voie Code Insee Code postal Type de localisation de l'adresse Coté Complément d'adressage Nom de lieu-dit Autre nom de la voie

Sélection :

La version 2.1 de la composante adresse a pour objectif de disposer de 90% des adresses du territoire.

Modélisation géométrique :

Dépend du type de localisation de l'adresse (cf. § 2.2.1).

3.2.2 Description des attributs

• ID

Définition : Identifiant de l'adresse.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• ID_TR

Définition : Identifiant Tronçon.

Il s'agit de la valeur de l'attribut « ID » du tronçon qui porte l'adresse.

Il permet d'établir un lien entre le ponctuel de la classe ADRESSE et l'objet linéaire de la classe ROUTE_ADRESSE.

Type : Caractères

Valeurs de l'attribut : La valeur « non renseigné » signifie que l'adresse n'a pas été codée sur un tronçon ou une voie. Elle a été codée à la zone d'adressage ou au centre de la commune. Lorsque les informations sur les bornes ne permettent pas une localisation au tronçon, l'adresse est positionnée de façon arbitraire sur un des tronçons de la voie.

- **METHODE**

Définition : Il s'agit de méthode d'adressage utilisée.

Type : Caractères

Valeurs de l'attribut :

METHODE	Signification
<i>Calcul</i>	Les adresses sont positionnées par jointure entre le fichier FPB (Fichier des Propriétés Bâties de la DGFIP) et à partir de la géométrie de la BD PARCELLAIRE®. Lorsqu'il est impossible de faire un lien entre FPB et BD PARCELLAIRE®, les adresses sont positionnées avec la géométrie BD PARCELLAIRE® et la sémantique déduite par proximité à une voie.
<i>Terrain</i>	Les adresses sont positionnées à partir de levés terrain.
<i>Prélocalisé</i>	Les adresses sont fournies par un partenaire avec leur géolocalisation.

- **NUMERO**

Définition : Il s'agit du numéro de l'adresse dans la voie, sans indice de répétition (« 2 » pour « 2 bis RUE PASTEUR »).

Type : Entier

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **REP**

Définition : Indice de répétition.

Mention (bis, ter, quater, ... ou une lettre A, B, C, D ...) qui complète une numérotation de voirie. L'indice de répétition permet de différencier plusieurs adresses portant le même numéro dans la même rue.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

La valeur < 0 > indique qu'il n'y a pas d'indice de répétition.

- **NOM_VOIE**

Définition : Nom de la voie de l'adresse.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **CODE_INSEE**

Définition : Numéro INSEE de la commune de l'adresse.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• CODE_POST

Définition : Code postal de la commune.

Dans le cas de communes pluri distribuées (plusieurs bureaux de poste, donc plusieurs codes postaux), un seul code postal est fourni (cf. Annexe B).

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

• TYPE_LOC

Définition : Type de localisation. Attribut précisant comment l'adresse est positionnée.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

- **Plaque adresse**

Il s'agit d'un ponctuel adresse correspondant à la plaque adresse sur le terrain, ou plus généralement de l'entrée d'une parcelle.

- **Projection**

La position de la plaque adresse n'est pas connue. L'adresse est issue d'une projection vers le tronçon routier correspondant à 4,5m de celui-ci (du bon côté), soit à partir du centroïde de la parcelle, soit de toute autre position éloignée de moins 50m d'un tronçon.

- **Entrée**

Lorsque qu'il est possible de préciser l'entrée d'un bâtiment dans un ensemble d'immeubles, l'adresse est positionnée à cette entrée. L'attribut TYP_LOC ne sera rempli avec cette valeur que lorsque ces adresses seront réellement positionnées à l'entrée des bâtiments.

- **Zone adressage**

L'adresse est positionnée sur une zone d'adressage (ZAC, lieu-dit habité, hameau, carrefour nommé, etc.) dont le toponyme figure dans l'adresse.

- **Tronçon route**

Grâce aux informations "Bornes de départ" et "Bornes de fin" des tronçons qui constituent la voie nommée dans l'adresse, le tronçon correspondant à l'adresse est localisé. L'adresse est alors positionnée par interpolation linéaire le long de ce tronçon précis.

- **Voie**

Lorsque les informations sur les bornes ne permettent pas une localisation au tronçon, l'adresse est positionnée de façon arbitraire sur un des tronçons de la voie.

- **Commune**

Lorsqu'aucune des localisations précédentes n'a pu être mise en place, l'adresse est positionnée au centre de la commune

• COTE

Définition : Précise si l'adresse est située à droite ou à gauche du tronçon de voie en fonction du sens de numérisation du tronçon, c'est-à-dire du sens géométrique dans la base de données.

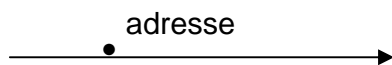
Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Gauche / Droite / NR

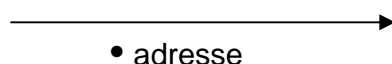
- **Gauche**

L'adresse est à gauche du tronçon.



- **Droite**

L'adresse est à droite du tronçon.



- **NR**

Non renseigné. La position n'est pas connue, dans le cas où l'adresse est localisée à la zone d'adressage ou à la commune (voir valeur de l'attribut TYPE_LOC ci-dessus).

- **COMPL**

Définition : Désignation de l'entrée.

Valeur qui permet de préciser l'adresse dans les habitats collectifs.

Exemples : ENTREE 03, ENTREE A, BATIMENT D, BATIMENT C1, etc.

Cette valeur est issue d'un fichier fourni par La Poste (HEXALIGNÉ).

L'adresse est désormais décrite de la façon suivante :

NUMERO : 23

NOM_VOIE : R GEORGES CLEMENCEAU

COMPL : ENTREE 03

Type : Caractères

- **ALIAS**

Définition : dénomination ancienne de la voie, un nom de la voie en langue régionale, une voie communale, ou un nom du lieu-dit relatif à l'adresse en usage local.

Type : Caractères

- **NOM_LD**

Définition : Nom de lieu-dit

Nom du lieu-dit éventuel auquel appartient l'adresse.

Par exemple, si l'adresse est décrite sous la forme « La Coste, 09300 L'AIGUILLON », l'attribut NOM_LD est rempli avec la valeur LA COSTE ; l'attribut NOM_VOIE est vide.

Type : Caractères


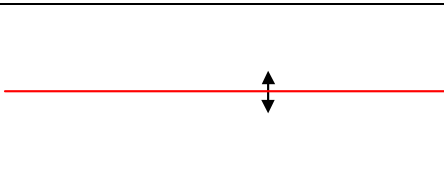
3.3 Classe ROUTE_ADRESSE

3.3.1 Définition

Définition	<p>Portion de voie de communication 2D destinée aux automobiles, aux piétons, aux cycles ou aux animaux, homogène pour l'ensemble des attributs et des relations qui la concerne.</p> <p>Le tronçon de route peut être nommé ou non, revêtu ou non (pas de revêtement de surface ou revêtement de surface fortement dégradé).</p> <p>Seuls les chemins ou sentiers possédant un nom sont présents dans cette classe.</p> <p>Dans le cas d'un tronçon de route revêtu, on représente uniquement la chaussée, délimitée par les bas-côtés ou les trottoirs (cf. modélisation géométrique).</p>	
Topologie	Simple	
Genre	Linéaire 2D	
Attributs	ID	Identifiant du tronçon
	PREC_PLANI	Précision planimétrique
	NATURE	Nature de la voie
	NUMERO	Numéro de la voie (D50, N106...)
	NOM_VOIE_G	Nom du côté gauche de la rue
	NOM_VOIE_D	Nom du côté droit de la rue
	SENS	Sens de circulation de la voie
	INSEECOM_G	Numéro Insee de la commune à gauche de la voie
	INSEECOM_D	Numéro Insee de la commune à droite de la voie
	CODEVOIE_G	Identifiant du côté gauche de la voie
	CODEVOIE_D	Identifiant du côté droit de la voie
	TYP_ADRES	Type d'adressage de la voie
	BORNEDEB_G	Borne gauche de début de voie
	BORNEDEB_D	Borne droite de début de voie
	BORNEFIN_G	Borne gauche de fin de voie
	BORNEFIN_D	Borne droite de fin de voie
	ALIAS_G	Ancien ou autre nom utilisé côté gauche de la voie
	ALIAS_D	Ancien ou autre nom utilisé côté droit de la voie
	CODEPOST_G	Code postal du côté gauche de la voie
	CODEPOST_D	Code postal du côté droit de la voie

Sélection : Toutes les voies de communication destinées aux automobiles, aux piétons, aux cycles ou aux animaux, revêtues ou non revêtues sont incluses. Les voies publiques et privées ne sont distinguées d'aucune façon. Voir les différentes valeurs de l'attribut « *Nature* ».

Modélisation géométrique: À l'axe et au sol.

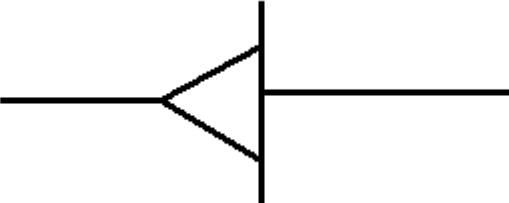
Description	Monde réel	Modélisation géométrique
<p>Modélisation d'une route: Ligne représentant l'axe de la chaussée, bas-côtés exclus.</p>		

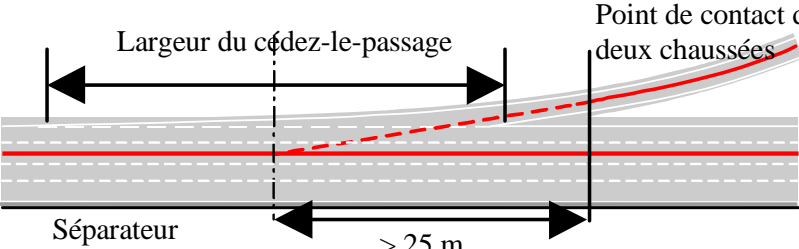
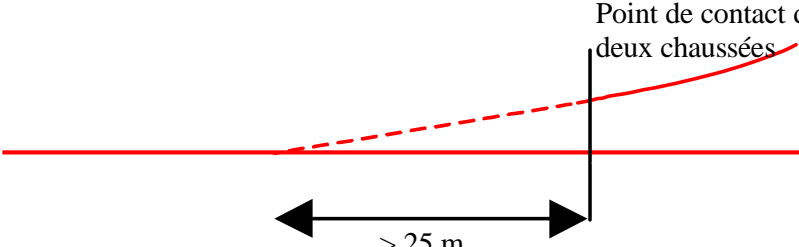
Description	Monde réel	Modélisation géométrique
<p>Modélisation des chaussées d'une route à chaussées séparées : Lignes représentant l'axe des chaussées, bande d'arrêt d'urgence incluse.</p>	<p>Bande d'arrêt d'urgence</p> <p>Séparateur</p> <p>Bande d'arrêt d'urgence</p>	

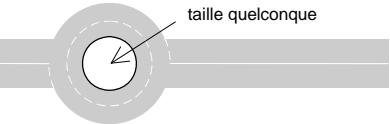
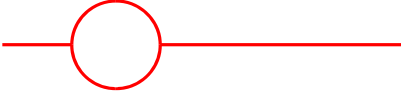
<p>Description</p> <p>Séparateur modifiant la largeur de la route : Si la présence d'un séparateur augmente la largeur totale de la route de plus de 50%, chaque chaussée est représentée séparément.</p>	<p>Monde réel</p> <p>largeur</p> <p>< largeur + 50%</p> <p>> largeur + 50%</p>	<p>Modélisation géométrique</p>
---	---	--

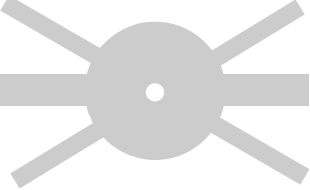
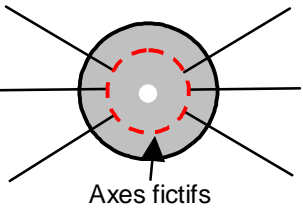
<p>Description</p> <p>Modélisation d'un séparateur sur une route de largeur constante : Si la présence ou non du séparateur ne modifie pas la largeur totale de la route, tous les changements pour des distances supérieures à 400m environ sont pris en compte. Dans certains cas, si le dédoublement des chaussées facilite la lecture de la logique de circulation, les chaussées sont dédoublées, même si la longueur du séparateur est inférieure à 400m.</p>	<p>Monde réel</p> <p><400 m</p> <p>>400 m</p> <p>>400 m</p> <p>>400 m</p> <p><400 m</p>	<p>Modélisation géométrique</p>
---	---	--

<p>Description</p> <p>Modélisation d'un carrefour avec îlot directionnel : Lorsqu'il existe un îlot directionnel de petite taille (<10m de large d'axe à axe), la route est généralisée (1 seul axe).</p>	<p>Monde réel</p> <p>> 10m</p> <p>< 10m</p>	
--	--	--

Modélisation géométrique	
---------------------------------	--

Description	<p>Modélisation d'une bretelle : La bretelle est raccordée à la chaussée principale par un segment rectiligne commençant en face du point de jonction des deux chaussées et finissant en face de la ligne de « cédez le passage » (à peu près au milieu si la bretelle ne devient pas une voie supplémentaire de la chaussée principale). Si ce segment fait plus de 25 m (cas général), l'attribut <fictif> prend la valeur « oui ».</p>	
Monde réel		
Modélisation géométrique		

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
<p>Modélisation d'un rond-point : La ligne modélisant la chaussée au niveau d'un rond-point construit fait toujours le tour de ce dernier.</p>		

Description	Monde réel	Modélisation géométrique
<p>Modélisation d'un grand carrefour : Un grand carrefour représenté par un objet de classe <Surface de route> est toujours doublé d'objets de classe <Tronçon de route> et d'attribut <fictif> = <oui>.</p>		

3.3.2 Description des attributs

- **ID**

Définition : Identifiant Tronçon.

Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre. Il permet aussi d'établir un lien entre le ponctuel de la classe ADRESSE (par l'intermédiaire de l'attribut ID_TR) et l'objet linéaire de la classe ROUTE_ADRESSE.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **PREC_PLANI**

Définition : Précision géométrique planimétrique.

Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type : Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Source des données	Précision	Valeur de l'attribut
Levés GPS de précision	Inférieure à 0,5m	0.5
Photogrammétrie	0,5 à 1,5m	1.5
Photogrammétrie avec prise de vues longue focale, levés GPS dynamiques, etc.	1,5 à 2,5m	2.5
Ortho	2,5 à 5m	5
Scans	5 à 10m	10
BD CARTO [®]	Supérieure à 10m	30

- **NATURE**

Définition : Attribut permettant de distinguer différentes natures de tronçon de route.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Autoroute	Routes sans croisement, accessibles seulement en des points aménagés à cet effet et réservées aux véhicules à propulsion mécanique. Le classement dans la catégorie des autoroutes est prononcé par décret du conseil d'état, pris après enquête publique.
Quasi-autoroute	Routes de même définition que l'autoroute mais non classées officiellement dans cette catégorie. Ce sont des routes à chaussées séparées par un terre-plein central, qui ne possèdent pas de croisement à niveau avec le reste du réseau routier.
Bretelle	Bretelles de liaison (ou d'échangeur) ou voies d'accès à une Aire de Service ou de Repos.

Route à 2 chaussées	Routes comportant 2 chaussées séparées par un obstacle physique éventuellement ouvert aux carrefours. Elles possèdent donc des croisements à niveau, ce qui leur interdit d'être classées dans la catégorie Autoroute ou Quasi-autoroute.
Route à 1 chaussée	Routes comportant 1 chaussée. Toutes les routes goudronnées qui ne sont pas classées en Route à 2 chaussées, Quasi-autoroute ou Autoroute se retrouvent dans cette classe.
Route empierrée	Routes sommairement revêtues (pas de revêtement de surface ou revêtement très dégradé), mais permettant la circulation de véhicules automobiles de tourisme par tout temps. Toutes les routes empierrées sont incluses.
Chemin	Les chemins sont prévus pour la circulation de véhicules ou d'engins d'exploitation. Ils ne sont pas forcément carrossables pour tous les véhicules et par tout temps (voir aussi "route empierrée"). La classe ROUTE_ADRESSE ne comporte que les tronçons de nature chemin nommés , c'est-à-dire possédant un nom (NOM_VOIE_D ou NOM_VOIE_G)
Bac auto	Trajets du bateau servant à passer des véhicules d'une rive à l'autre d'un cours d'eau ou d'un bras de mer.
Bac piéton	Trajets du bateau servant à passer des piétons d'une rive à l'autre d'un cours d'eau ou d'un bras de mer.
Piste cyclable	Tronçons de chaussée en site propre, réservée aux cycles et cyclomoteurs. La longueur doit être supérieure à 200m. Les bandes cyclables sont exclues.
Sentier	Chemins étroits ne permettant pas le passage de véhicules. Seuls les principaux sentiers sont inclus. Passerelles supportant une allée, directement reliés au réseau routier. Les passerelles ont une position par rapport au sol supérieure à 0. La classe ROUTE_ADRESSE ne comporte que les tronçons de nature sentier nommés , c'est-à-dire possédant un nom (NOM_VOIE_D ou NOM_VOIE_G)
Escalier	Escaliers directement reliés au réseau routier supportant une allée, assurant la jonction entre deux voies de communication ou entre le réseau routier et un élément adressable. Sur rue, les escaliers visibles sur les photographies aériennes sont distingués quelle que soit leur longueur.

• NUMERO

Définition : Désigne le classement administratif d'un tronçon routier.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs particulières de l'attribut :

NC	Non concerné : l'attribut « NUMERO » n'a pas lieu d'être renseigné (cas d'un chemin par exemple).
NR	Non renseigné : même si le numéro n'est pas connu, le tronçon en porte peut-être un. L'information est manquante dans le produit.

• NOM_VOIE_G

Définition : Nom voie à gauche.

Une voie est un ensemble de tronçons de route associés à un même nom. Une voie est identifiée par son nom dans une commune donnée. « NOM_VOIE_G » est le nom porté par la voie pour la commune dont le numéro INSEE est identique à la valeur de l'attribut « INSEECOM_G ».

Le nom servant à l'adressage est gardé pour les résidences qui portent un nom (ex : résidence les fleurs) et possèdent un réseau d'allées également nommées (allée des marguerites, allée des roses...). Si l'adresse est « 2 allée des roses » ou « résidence les fleurs, 2 allée des roses », l'attribut NOM_VOIE_G est rempli avec la valeur « ALL DES ROSES. Si l'adresse est « résidence les fleurs », l'attribut NOM_VOIE_G est rempli avec la valeur « RES LES FLEURS ».

Type : Caractères

Valeurs de l'attribut : « NOM_VOIE_G » est composé d'un terme générique, le type de voie (ex : rue de, avenue de, boulevard de, ...) en général abrégé (voir liste des abréviations en Annexe A), et d'un ou plusieurs noms propres ou communs écrits en toutes lettres.

Il est écrit en majuscules et sans accent. Les abréviations utilisées pour le type de voie sont standardisées.

Valeurs particulières de l'attribut :

NC	Non concerné : l'attribut « NOM_VOIE_G » n'a pas lieu d'être renseigné.
NR	Non renseigné : même si le nom n'est pas connu le tronçon en porte peut-être un.
<vide>	Ce tronçon n'a pas de nom de voie à gauche.

• NOM_VOIE_D

Définition : Nom voie à droite.

Une voie est un ensemble de tronçons de route associés à un même nom. Une voie est identifiée par son nom dans une commune donnée. « NOM_VOIE_D » est le nom porté par la voie pour la commune dont le numéro INSEE est identique à la valeur de l'attribut « INSEECOM_D ».

Même remarque que pour NOM_VOIE_G dans le cas de résidences nommées.

Type : Caractères

Valeurs de l'attribut : « NOM_VOIE_D » est composé d'un terme générique, le type de voie (ex : rue de, avenue de, boulevard de, ...) en général abrégé (voir liste des abréviations en Annexe A), et d'un ou plusieurs noms propres ou communs écrits en toutes lettres.

Il est écrit en majuscules et sans accent. Les abréviations utilisées pour le type de voie sont standardisées.

Valeurs particulières de l'attribut :

NC	Non concerné : l'attribut « NOM_VOIE_D » n'a pas lieu d'être renseigné.
NR	Non renseigné : même si le nom n'est pas connu le tronçon en porte peut-être un.
<vide>	Ce tronçon n'a pas de nom de voie à droite.

• ALIAS_G

Définition : Dénomination ancienne ou autre nom voie gauche.

Une voie est un ensemble de tronçons de route associés à un même nom. Une voie est identifiée par son nom dans une commune donnée. « ALIAS_G » renseigne sur la dénomination ancienne de la voie ou un autre nom porté par celle-ci pour la commune dont le numéro INSEE est identique à la valeur de l'attribut « INSEECOM_G ».

Dans les résidences portant un nom avec des allées comportant également des noms, on garde le nom ayant servi à l'adressage.

Type : Caractères

Valeurs de l'attribut : « ALIAS_G » est composé d'un terme générique, le type de voie (ex : rue, avenue, boulevard, ...) en général abrégé (voir liste des abréviations en Annexe A), et d'un ou plusieurs noms propres ou communs écrits en toutes lettres.

Il est écrit en majuscules et sans accent. Les abréviations utilisées pour le type de voie sont standardisées.

Valeurs particulières de l'attribut :

NC	Non concerné : l'attribut « ALIAS_G » n'a pas lieu d'être renseigné.
NR	Non renseigné : même si le nom n'est pas connu le tronçon en porte peut-être un.
<vide>	Ce tronçon n'a pas d'ancien ou autre nom de voie gauche.

• ALIAS_D

Définition : Dénomination ancienne ou autre nom voie droite.

Une voie est un ensemble de tronçons de route associés à un même nom. Une voie est identifiée par son nom dans une commune donnée. « ALIAS_D » renseigne sur la dénomination ancienne de la voie ou un autre nom porté par celle-ci pour la commune dont le numéro INSEE est identique à la valeur de l'attribut « INSEECOM_D ».

Dans les résidences portant un nom avec des allées comportant également des noms, on garde le nom ayant servi à l'adressage.

Type : Caractères

Valeurs de l'attribut : « ALIAS_D » est composé d'un terme générique, le type de voie, (ex : rue, avenue, boulevard, ...) en général abrégé (voir liste des abréviations en Annexe A), et d'un ou plusieurs noms propres ou communs écrits en toutes lettres.

Il est écrit en majuscules et sans accent. Les abréviations utilisées pour le type de voie sont standardisées.

Valeurs particulières de l'attribut :

NC	Non concerné : l'attribut « ALIAS_D » n'a pas lieu d'être renseigné.
NR	Non renseigné : même si le nom n'est pas connu le tronçon en porte peut-être un.
<vide>	Ce tronçon n'a pas d'ancien ou autre nom de voie droite.

• SENS

Définition : Sens de circulation autorisée pour les automobiles sur les voies.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur renseignée non systématiquement pour les routes dont l'attribut « NATURE » a pour valeur "Route à une chaussée"; "Route à deux chaussées"; "Route empierrée"; "Chemin".

Valeurs de l'attribut :

Double	La circulation est autorisée dans les deux sens.
Direct	La circulation n'est autorisée que dans le sens de numérisation du tronçon.
Inverse	La circulation n'est autorisée que dans le sens inverse de numérisation du tronçon.
NC	Non concerné.
NR	Non renseigné : l'information est manquante dans la base.

• INSEECOM_G

Définition : INSEE Commune gauche.

Numéro d'INSEE de la commune à gauche du tronçon par rapport à son sens de numérisation.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire pour les routes dont l'attribut « NOM_VOIE_G » ou « NOM_VOIE_D » n'est pas vide.

La valeur "NC" signifie que cet attribut est sans objet pour le tronçon de route.

• INSEECOM_D

Définition : INSEE Commune droite.

Numéro d'INSEE de la commune à droite du tronçon par rapport à son sens de numérisation.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire pour les routes dont l'attribut « NOM_VOIE_G » ou « NOM_VOIE_D » n'est pas vide.

La valeur "NC" signifie que cet attribut est sans objet pour le tronçon de route.

• CODEVOIE_G

Définition : Identifiant gauche.

Identifiant de la voie associée au côté gauche du tronçon.

Il est obtenu par concaténation du numéro d'INSEE (5 caractères) et du code Rivoli (4 caractères) de la voie associée au côté gauche du tronçon.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs particulières de l'attribut :

NR	Non renseigné.
-----------	----------------

• CODEVOIE_D

Définition : Identifiant droite.

Identifiant de la voie associée au côté droit du tronçon.

Il est obtenu par concaténation du numéro d'INSEE (5 caractères) et du code Rivoli (4 caractères) de la voie associée au côté droit du tronçon.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs particulières de l'attribut :

NR	Non renseigné.
----	----------------

• TYP_ADRES

Définition : Type d'adressage.

Renseigne sur le type d'adressage du tronçon.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Classique	Un côté de la rue porte des numéros pairs, l'autre des numéros impairs. Les numéros sont ordonnés par ordre croissant ou décroissant le long de la rue.
Métrique	Les numéros des bornes postales correspondent à la distance en mètres entre l'entrée principale de la parcelle et le point origine de la rue. Le principe de côté pair et impair n'est pas toujours conservé.
Linéaire	Les numéros sont ordonnés le long de chaque côté de la rue, mais sans distinction pair ou impair.
Anarchique	Ni classique, ni métrique, ni linéaire. Les numéros ne sont pas ordonnés.
NC	Non concerné.
NR	Non renseigné.

• BORNEDEB_G

Définition : Borne début gauche.

Numéro de borne à gauche du tronçon en son sommet initial.

Type : Entier

Valeurs particulières de l'attribut : La valeur <0> indique qu'il n'y a pas de borne début gauche sur ce tronçon (ex : sur une autoroute) ou que la borne est inconnue.

• BORNEDEB_D

Définition : Borne début droite.

Numéro de borne à droite du tronçon en son sommet initial.

Type : Entier

Valeurs particulières de l'attribut : La valeur <0> indique qu'il n'y a pas de borne début gauche sur ce tronçon (ex : sur une autoroute) ou que la borne est inconnue.

- **BORNEFIN_G**

Définition : Borne fin gauche.
Numéro de borne à gauche du tronçon en son sommet final.

Type : Entier

Valeurs particulières de l'attribut : La valeur <0> indique qu'il n'y a pas de borne début gauche sur ce tronçon (ex : sur une autoroute) ou que la borne est inconnue.

- **BORNEFIN_D**

Définition : Borne fin droite.
Numéro de borne à droite du tronçon en son sommet final.

Type : Entier

Valeurs particulières de l'attribut : La valeur <0> indique qu'il n'y a pas de borne début gauche sur ce tronçon (ex : sur une autoroute) ou que la borne est inconnue.

- **CODEPOST_G**

Définition : Code postal du côté gauche de la voie
Code postal de la commune à gauche du tronçon par rapport à son sens de numérisation.

Type : Caractères

- **CODEPOST_D**

Définition : Code postal du côté droit de la voie
Code postal de la commune à droite du tronçon par rapport à son sens de numérisation.

Type : Caractères

3.4 Classe ROUTE_ADRESSE_NOMMEE

3.4.1 Définition

Définition	<p>Portion de voie de communication 2D destinée aux automobiles, aux piétons, aux cycles ou aux animaux, homogène pour l'ensemble des attributs et des relations qui la concerne, et qui possède réellement un nom de rue droit ou un nom de rue gauche (d'où le nom de la classe Route_Adresse_Nommée).</p> <p>Le tronçon de route peut être revêtu ou non revêtu (pas de revêtement de surface ou revêtement de surface fortement dégradé).</p> <p>Seuls les chemins ou sentiers possédant un nom sont présents dans cette classe.</p> <p>Dans le cas d'un tronçon de route revêtu, on représente uniquement la chaussée, délimitée par les bas-côtés ou les trottoirs (cf. modélisation géométrique).</p>	
Topologie	Simple	
Genre	Linéaire 2D	
Attributs	ID	Identifiant du tronçon
	PREC_PLANI	Précision planimétrique
	NATURE	Nature de la voie
	NUMERO	Numéro de la voie (D50, N106...)
	NOM_RUE_G	Nom du côté gauche de la rue
	NOM_RUE_D	Nom du côté droit de la rue
	SENS	Sens de circulation de la voie
	INSEECOM_G	Numéro Insee de la commune à gauche de la voie
	INSEECOM_D	Numéro Insee de la commune à droite de la voie
	CODEVOIE_G	Identifiant du côté gauche de la voie
	CODEVOIE_D	Identifiant du côté droit de la voie
	TYP_ADRES	Type d'adressage de la voie
	BORNEDEB_G	Borne gauche de début de voie
	BORNEDEB_D	Borne droite de début de voie
	BORNEFIN_G	Borne gauche de fin de voie
	BORNEFIN_D	Borne droite de fin de voie
	ALIAS_G	Ancien ou autre nom utilisé côté gauche de la voie
	ALIAS_D	Ancien ou autre nom utilisé côté droit de la voie
	CODEPOST_G	Code postal du côté gauche de la voie
	CODEPOST_D	Code postal du côté droit de la voie

Sélection : Tous les tronçons de voie de communication destinés aux automobiles, aux piétons, aux cycles ou aux animaux, revêtus ou non revêtus **et dont les attributs « NOM_VOIE_D » ou « NOM_VOIE_G » sont remplis**. Les voies publiques et privées ne sont distinguées d'aucune façon. Voir les différentes valeurs de l'attribut « *Nature* ».

Modélisation géométrique : À l'axe et au sol.

3.4.2 Description des attributs

Voir § 3.3.2

3.5 Classe LIEU_DIT_HABITE

3.5.1 Définition

Définition	Lieu-dit habité caractérisé par un nom.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ORIGIN_NOM NOM IMPORTANCE NATURE	Identifiant du lieu-dit Origine du toponyme Nom du lieu-dit habité Importance du lieu-dit Nature du lieu-dit

Sélection : Voir les différentes valeurs de l'attribut « Nature ».
Les lieux-dits habités dont le nom n'a pas encore été validé par l'unité de toponymie de l'IGN ne sont pas diffusés.

3.5.2 Description des attributs

- **ID**

Définition : Identifiant du lieu-dit.
Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **ORIGIN_NOM**

Définition : Origine du toponyme.
Attribut précisant l'origine de la donnée.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

- **Scan25**
Carte IGN au 1 : 25 000.
- **BDCarto**
Base de données BD CARTO® pour la position de l'objet.
- **BDTopo**
Base de données BD TOPO®.
- **BDNyme**
Base de données BD NYME®.
- **Géoroute**
Base de données GEOROUTE® pour la position de l'objet (notamment les points et surfaces d'activité sur les zones couvertes par GEOROUTE®).
- **Fichier**
Fichier numérique obtenu auprès d'un prestataire extérieur à l'IGN.
- **Plan**
Plan qui a été reporté ou documentation aidant à la localisation.

- **BDParcelaire**
Base de données BD PARCELLAIRE®.
- **Terrain**
Information provenant d'un passage sur le terrain.
- **NR (non renseigné)**

- **NOM**

Définition : Orthographe du toponyme validée par le bureau de Toponymie.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.
Les toponymes sont enregistrés suivant la charte de toponymie en vigueur à l'IGN.

- **IMPORTANCE**

Définition : Importance relative de l'objet cartographique de référence.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

1	lieu habité de plus de 100 000 habitants
2	lieu habité de 25 000 à 100 000 habitants
3	lieu habité de 5 000 à 25 000 habitants
4	lieu habité de 1 000 à 5 000 habitants
5	lieu habité de 200 à 1 000 habitants
6	lieu habité de moins de 200 habitants, quartier de ville
7	groupe d'habitations (2 à 10 feux, 4 à 20 bâtiments, petit quartier de ville)
8	constructions isolées (1 feu, 1 à 3 bâtiments)
NC	Non concerné
NR	Non renseigné

- **NATURE**

Définition : Indique la catégorie à laquelle appartient le lieu-dit.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Lieu-dit habité	Groupe d'habitations nommé situé en dehors du chef-lieu de commune : Hameau, Groupe d'habitations, Habitation isolée, Ancien chef-lieu de commune
Quartier	Quartier nommé
Château	Château ou tour. Le lieu-dit, toujours nommé, peut ne pas être habité mais n'est pas totalement en ruines.
Moulin	Moulin ou ancien moulin à eau
Grange	Construction légère
Ruines	Bâtiment ou construction en ruines
Refuge	Refuge de montagne

3.6 Classe COMMUNE

3.6.1 Définition

Définition	Plus petite subdivision du territoire, administrée par un maire, des adjoints et un conseil municipal.	
Topologie	Simple	
Genre	Multi-Surfacique 2D	
Attributs	ID PREC_PLANI NOM CODE_INSEE STATUT CANTON ARRONDISST DEPART REGION POPUL MULTICAN	Identifiant de la commune Précision planimétrique Nom de la commune Code Insee de la commune Statut de la commune Nom du canton de rattachement Nom de l'arrondissement de rattachement Nom du département de rattachement Nom de la région de rattachement Population de la commune Composition de la commune par plusieurs cantons

Sélection : Toutes les communes sont retenues.

Remarque sur la modélisation géométrique :

Les contours des communes de la BD ADRESSE® et de la BD TOPO® sont identiques. Par contre, les contours des communes de la BD ADRESSE® et de la BD PARCELLAIRE® ne sont pas exactement superposables ; en effet, l'origine de la donnée n'est pas la même pour ces deux bases (cadastre pour la BD PARCELLAIRE®).

3.6.2 Description des attributs

- **ID**

Définition : Identifiant de la commune.
Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **PREC_PLANI**

Définition : Précision géométrique planimétrique.
Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type : Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Source des données	Précision	Valeur de l'attribut
Levés GPS de précision	Inférieure à 0,5m	0.5
Photogrammétrie	0,5 à 1,5m	1.5
Photogrammétrie avec prise de vues longue focale, levés GPS dynamiques...	1,5 à 2,5m	2.5
Ortho	2,5 à 5m	5
Scans	5 à 10m	10
BD CARTO®	Supérieure à 10m	30

- **NOM**

Définition : Nom officiel.

Dénomination officielle (INSEE) de la commune, transcrite avec la graphie retenue par l'INSEE (majuscules, minuscules, accentuation, blancs, tirets). L'article est placé en tête du nom.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **CODE_INSEE**

Définition : Code INSEE de la commune sur 5 caractères.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **STATUT**

Définition : Précise le rôle le plus élevé joué par la commune.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Capitale d'état
Préfecture de région
Préfecture
Sous-préfecture
Chef-lieu de canton
Commune simple

- **CANTON**

Définition : Nom du canton de rattachement.

Le canton est une unité de découpage non-électoral du territoire. Il s'agit d'un canton au sens INSEE du terme : ce peut être un regroupement de communes ou une commune.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **ARRONDISST**

Définition : Nom de l'arrondissement de rattachement de la commune.

L'arrondissement est une unité administrative située hiérarchiquement entre la commune et le département.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **DEPART**

Définition : Nom du département de rattachement de la commune.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **REGION**

Définition : Nom de la région de rattachement de la commune.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **POPUL**

Définition : Population de la commune.

Population sans « double-compte » de la commune en nombre d'habitants : certaines catégories de population (militaires, prisonniers, étudiants, etc.) recensées dans plusieurs lieux d'activité ou de résidence ne sont comptées qu'une seule fois. Cette information est issue du recensement de 1999.

Type : Entier

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : Le nombre d'habitants n'est pas arrondi.

- **MULTICAN**

Définition : Multi canton.

Précise si la commune est constituée de plusieurs cantons.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut : "Oui" / "Non"

3.7 Classe ARRONDISSEMENT

3.7.1 Définition

Définition	Arrondissement municipal : subdivision administrative de certaines communes. Les arrondissements municipaux sont gérés par l'INSEE comme des communes.	
Topologie	Simple	
Genre	Multi-Surfacique 2D	
Attributs	ID PREC_PLANI NOM CODE_INSEE	Identifiant de l'arrondissement Précision planimétrique Nom de l'arrondissement Code Insee

Sélection : Arrondissements municipaux de Paris, Lyon et Marseille.

Remarque sur la modélisation géométrique :

Les contours des arrondissements de la BD ADRESSE® et de la BD TOPO® sont identiques. Par contre, les contours des arrondissements de la BD ADRESSE® et de la BD PARCELLAIRE® ne sont pas exactement superposables ; en effet, l'origine de la donnée n'est pas la même pour ces deux bases (cadastre pour la BD PARCELLAIRE®).

3.7.2 Description des attributs

- ID

Définition : Identifiant de l'arrondissement.
Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- PREC_PLANI

Définition : Précision géométrique planimétrique.
Attribut précisant la précision géométrique en planimétrie de la donnée.

Type : Décimal

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Source des données	Précision	Valeur de l'attribut
Levés GPS de précision	Inférieure à 0,5m	0.5
Photogrammétrie	0,5 à 1,5m	1.5
Photogrammétrie avec prise de vues longue focale, levés GPS dynamiques...	1,5 à 2,5m	2.5
Ortho	2,5 à 5m	5
Scans	5 à 10m	10
BD CARTO®	Supérieure à 10m	30

- **NOM**

Définition : Nom officiel

Dénomination officielle (INSEE) de la commune d'appartenance de l'arrondissement, transcrite avec la graphie retenue par l'INSEE (majuscules, minuscules, accentuation, blancs, tirets). L'article est placé en tête du nom.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **CODE_INSEE**

Définition : Code INSEE de l'arrondissement sur 5 caractères.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

3.8 Classe CHEF_LIEU

3.8.1 Définition

Définition	Toponyme de la zone d'habitat dans laquelle se trouve la mairie de la commune. Dans certains cas, le chef-lieu n'est pas dans la commune.	
Topologie	Simple	
Genre	Ponctuel 2D	
Attributs	ID ID_COM ORIGIN_NOM NATURE NOM IMPORTANCE	Identifiant du toponyme chef-lieu de commune Identifiant de la commune à laquelle se rapporte le chef-lieu Origine du toponyme Nature du chef lieu (commune, canton, préfecture, sous-préfecture) Nom du chef lieu Importance

3.8.2 Description des attributs

- **ID**

Définition : Identifiant du chef-lieu de commune.
Cet identifiant est unique. Il est stable d'une édition à l'autre.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **ID_COM**

Définition : Identifiant de la commune.
Il s'agit de la valeur de l'attribut « ID » de la commune à laquelle se rapporte le chef-lieu.
Il permet d'établir un lien entre le ponctuel de la classe « CHEF_LIEU » et l'objet surfacique de la classe « COMMUNE ».

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

- **ORIGIN_NOM**

Définition : Origine du toponyme.
Attribut précisant l'origine de la donnée.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

- **Scan25**
Carte IGN au 1 : 25 000.
- **BDCarto**
Base de données BD CARTO® pour la position de l'objet.
- **BDTopo**
Base de données BD TOPO®.
- **BDNyme**
Base de données BD NYME®.

- **Géoroute**
Base de données GEOROUTE® pour la position de l'objet (notamment les points et surfaces d'activité sur les zones couvertes par GEOROUTE®).
- **Fichier**
Fichier numérique obtenu auprès d'un prestataire extérieur à l'IGN.
- **Plan**
Plan qui a été reporté ou documentation aidant à la localisation.
- **BDParcellaire**
Base de données BD PARCELLAIRE®.
- **Terrain**
Information provenant d'un passage sur le terrain.
- **NR** (*non renseigné*)

• NATURE

Définition : Nature du chef-lieu.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

Capitale d'état
Préfecture de région
Préfecture
Sous-préfecture
Chef-lieu de canton
Commune simple

• NOM

Définition : Dénomination du chef-lieu de commune validée par le bureau de Toponymie.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire.
Les toponymes sont enregistrés suivant la charte de toponymie en vigueur à l'IGN.

• IMPORTANCE

Définition : Importance relative de l'objet cartographique de référence.

Type : Caractères

Contrainte sur l'attribut : Valeur obligatoire

Valeurs de l'attribut :

1	lieu habité de plus de 100 000 habitants
2	lieu habité de 25 000 à 100 000 habitants
3	lieu habité de 5 000 à 25 000 habitants
4	lieu habité de 1 000 à 5 000 habitants
5	lieu habité de 200 à 1 000 habitants
6	lieu habité de moins de 200 habitants, quartier de ville
7	groupe d'habitations (2 à 10 feux, 4 à 20 bâtiments, petit quartier de ville)
8	constructions isolées (1 feu, 1 à 3 bâtiments)
NC	Non concerné
NR	Non renseigné

Annexe A : Abréviations des termes génériques

ABBAYE	ABE	CHARMILLE	CHI
AGGLOMERATION	AGL	CHATEAU	CHT
AIRE	AIRE	CHAUSSEE	CHS
AIRES	AIRE	CHAUSSEES	CHS
ALLEE	ALL	CHEM	CHE
ALLEES	ALL	CHEMIN	CHE
ANCIEN CHEMIN	ACH	CHEMIN VICINAL	CHV
ANCIEN-CHEMIN	ACH	CHEMINEMENT	CHEM
ANCIENNE MONTEE	AMT	CHEMINEMENTS	CHEM
ANCIENNE ROUTE	ART	CHEMINS	CHE
ANCIENNE-MONTEE	AMT	CHEMINS VICINAUX	CHV
ANCIENNE-ROUTE	ART	CHEMINS-VICINAUX	CHV
ANCIENNESROUTES	ART	CHEMIN-VICINAL	CHV
ANCIENNES-ROUTES	ART	CHEZ	CHEZ
ANCIENS CHEMINS	ACH	CITE	CITE
ANCIENS-CHEMINS	ACH	CITES	CITE
ANSE	ANSE	CLOITRE	CLOI
ARCADE	ARC	CLOS	CLOS
ARCADES	ARC	COL	COL
AUTOROUTE	AUT	COLLINE	COLI
AVENUE	AV	COLLINES	COLI
BARRIERE	BRE	CONTOUR	CTR
BARRIERES	BRE	CORNICHE	COR
BAS CHEMIN	BCH	CORNICHES	COR
BAS-CHEMIN	BCH	COTE	COTE
BASTIDE	BSTD	COTEAU	COTE
BASTION	BAST	COTEAUX	COTE
BEGUINAGE	BEGI	COTTAGE	COTT
BEGUINAGES	BEGI	COTTAGES	COTT
BERGE	BER	COUR	COUR
BERGES	BER	COURS	CRS
BOIS	BOIS	CTRE CIAL	CCAL
BOUCLE	BCLE	CTRE COM	CCAL
BOULEVARD	BD	CTRE COMM	CCAL
BOURG	BRG	CTRE COMMERCIAL	CCAL
BUTTE	BUT	DARSE	DARS
BVD	BD	DEGRE	DEG
CALE	CALE	DEGRES	DEG
CAMP	CAMP	DESCENTE	DSC
CAMPAGNE	CGNE	DESCENTES	DSC
CAMPING	CPG	DIGUE	DIG
CARRE	CARR	DIGUES	DIG
CARREAU	CAU	DOMAINE	DOM
CARREFOUR	CAR	DOMAINES	DOM
CARRIERE	CARE	ECLUSE	ECL
CARRIERES	CARE	ECLUSES	ECL
CASTEL	CST	EGLISE	EGL
CAVEE	CAV	ENCEINTE	EN
CENTRAL	CTRE	ENCLAVE	ENV
CENTRE	CTRE	ENCLOS	ENC
CENTRE CIAL	CCAL	ESCALIER	ESC
CENTRE COM	CCAL	ESCALIERS	ESC
CENTRE COMM	CCAL	ESPACE	ESPA
CENTRE COMMERCIAL	CCAL	ESPLANADE	ESP
CHALET	CHL	ESPLANADES	ESP
CHAPELLE	CHP	ETANG	ETNG

FBG	FG
FAUBOURG	FG
FERME	FRM
FERMES	FRM
FONTAINE	FON
FORT	FORT
FORUM	FORM
FOSSE	FOS
FOSSES	FOS
FOYER	FOYR
GALERIE	GAL
GALERIES	GAL
GARE	GARE
GARENNE	GARN
GRAND BOULEVARD	GBD
GRAND ENSEMBLE	GDEN
GRANDRUE	GR
GRAND-BOULEVARD	GBD
GRANDE RUE	GR
GRAND-ENSEMBLE	GDEN
GRANDE-RUE	GR
GRANDES RUES	GR
GRANDES-RUES	GR
GRAND-RUE	GR
GRANDS ENSEMBLES	GDEN
GRANDS-ENSEMBLES	GDEN
GRILLE	GRI
GRIMPETTE	GRIM
GROUPE	GPE
GROUPEMENT	GPT
GROUPES	GPE
HALLE	HLE
HALLES	HLE
HAMEAU	HAM
HAMEAUX	HAM
HAUT CHEMIN	HCH
HAUT-CHEMIN	HCH
HAUTS CHEMINS	HCH
HAUTS-CHEMINS	HCH
HIPPODROME	HIP
HLM	HLM
ILE	ILE
IMMEUBLE	IMM
IMMEUBLES	IMM
IMPASSE	IMP
IMPASSES	IMP
JARDIN	JARD
JARDINS	JARD
JETEE	JTE
JETEEES	JTE
LEVEE	LEVE
LIEUDIT	LD
LIEU-DIT	LD
LOTISSEMENT	LOT
LOTISSEMENTS	LOT
MAIL	MAIL
MAISON FORESTIERE	MF
MAISON-FORESTIERE	MF
MANOIR	MAN
MARCHE	MAR

MARCHES	MAR
MAS	MAS
METRO	MET
MONTEE	MTE
MONTEES	MTE
MOULIN	MLN
MOULINS	MLN
MUSEE	MUS
NOUVELLE ROUTE	NTE
NOUVELLE-ROUTE	NTE
PALAIS	PAL
PARC	PARC
PARCS	PARC
PARKING	PKG
PARVIS	PRV
PASSAGE	PAS
PASSAGE A NIVEAU	PN
PASSAGE-A-NIVEAU	PN
PASSE	PASS
PASSERELLE	PLE
PASSERELLES	PLE
PASSES	PASS
PATIO	PAT
PAVILLON	PAV
PAVILLONS	PAV
PERIPHERIQUE	PERI
PERISTYLE	PSTY
PETIT CHEMIN	PCH
PETIT DEGRE	PDEG
PETIT-CHEMIN	PCH
PETIT-DEGRE	PDEG
PETITE ALLEE	PTA
PETITE AVENUE	PAE
PETITE IMPASSE	PIM
PETITE ROUTE	PRT
PETITE RUE	PTR
PETITE-ALLEE	PTA
PETITE-AVENUE	PAE
PETITE-IMPASSE	PIM
PETITE-ROUTE	PRT
PETITE-RUE	PTR
PETITES ALLEES	PTA
PETITES-ALLEES	PTA
PETITS DEGRES	PDEG
PETITS-DEGRES	PDEG
PLACE	PL
PLACIS	PLCI
PLAGE	PLAG
PLAGES	PLAG
PLAINE	PLN
PLAN	PLAN
PLATEAU	PLT
PLATEAUX	PLT
POINTE	PNT
PONT	PONT
PONTS	PONT
PORCHE	PCH
PORT	PORT
PORTE	PTE
PORTIQUE	PORQ

PORTIQUES	PORQ
POTERNE	POT
POURTOUR	POUR
PRE	PRE
PRESQU ILE	PRQ
PRESQU'ILE	PRQ
PRESQU-ILE	PRQ
PROMENADE	PROM
QRT	QUA
QUAI	QU
QUARTIER	QUA
RACCOURCI	RAC
RAIDILLON	RAID
RAMPE	RPE
REMPART	REM
RPR	REM
RESIDENCE	RES
RESIDENCES	RES
ROC	ROC
ROCADE	ROC
ROND POINT	RPT
ROND-POINT	RPT
ROQUET	ROQT
ROTONDE	RTD
ROUTE	RTE
ROUTES	RTE
RUE	R
RUELLE	RLE
RUELLES	RLE
RUES	R
SENTE	SEN
SENTES	SEN
SENTIER	SEN
SENTIERS	SEN
SQUARE	SQ
STADE	STDE
STATION	STA
STR	SEN
TERRAIN	TRN
TERRASSE	TSSE
TERRASSES	TSSE
TERRE PLEIN	TPL
TERRE-PLEIN	TPL
TERTRE	TRT
TERTRES	TRT
TOUR	TOUR
TRAVERSE	TRA
VAL	VAL
VALLEE	VAL
VALLON	VAL
VENELLE	VEN
VENELLES	VEN
VIA	VIA
VIEILLE ROUTE	VTE
VIEILLE-ROUTE	VTE
VIEUX CHEMIN	VCHE
VIEUX-CHEMIN	VCHE
VILLA	VLA
VILLAGE	VGE
VILLAGES	VGE

VILLAS	VLA
VOIE	VOI
VOIE COMMUNALE	VC
VOIE-COMMUNALE	VC
VOIES	VOI
ZONE	ZONE
ZONE A URBANISER EN PRIORITE	ZUP
ZONE ARTISANALE	ZA
ZONE D AMENAGEMENT CONCERTE	ZAC
ZONE D AMENAGEMENT DIFFERE	ZAD
ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTE	ZAC
ZONE D'AMENAGEMENT DIFFERE	ZAD
ZONE INDUS	ZI
ZONE INDUSTRIELLE	ZI
ZONE-ARTISANALE	ZA
ZONE-A-URBANISER-EN-PRIORITE	ZUP
ZONE-D-AMENAGEMENT-CONCERTE	ZAC
ZONE-D-AMENAGEMENT-DIFFERE	ZAD
ZONE-INDUS	ZI
ZONE-INDUSTRIELLE	ZI

Annexe B : Communes pluridistribuées

INSEE	Commune	INSEE	Commune	INSEE	Commune
01050	BOISSEY	33529	LA TESTE DE BUCH	74236	ST GERVAIS LES BAINS
01104	CHEZERY FORENS	34072	CELLES	75116	PARIS 16
01134	CROTTET	34172	MONTPELLIER	76217	DIEPPE
01247	MIJOUX	34209	PORTIRAGNES	76351	LE HAVRE
01269	NANTUA	34277	ST MAURICE NAVACELLES	76540	ROUEN
01311	PREMILLIEU	34336	VILLENEUVE LES BEZIERS	76613	ST MARTIN AUX BUNEAUX
04049	CHATEAU ARNOUX ST AUBAN	35238	RENNES	80021	AMIENS
06003	ANDON	37261	TOURS	83061	FREJUS
06004	ANTIBES	38185	GRENOBLE	83107	ROQUEBRUNE SUR ARGENS
06029	CANNES	38534	VENOSC	83118	ST RAPHAEL
06069	GRASSE	39041	BAUME LES MESSIEURS	83137	TOULON
06088	NICE	39274	LAJOUX	84007	AVIGNON
07075	CROS DE GEORAND	39426	PLASNE	87085	LIMOGES
07103	INTRES	39439	PORT LESNEY	91479	PARAY VIEILLE POSTE
07105	ISSANLAS	39441	PREMANON	92048	MEUDON
07140	LEMPES	39470	LES ROUSSES	93066	ST DENIS
07198	ROMPON	39570	VILLERS LES BOIS	94068	ST MAUR DES FOSSES
07239	ST GENEST LACHAMP	42218	ST ETIENNE	95120	BUTRY SUR OISE
12048	CAMPOURIEZ	43053	CHAMPCLAUZE	95127	CERGY
12090	DRUELLE	44109	NANTES	95488	PIERRELAYE
12176	ONET LE CHATEAU	45234	ORLEANS	95500	PONTOISE
12235	ST JUST SUR VIAUR	49007	ANGERS	97101	LES ABYMES
13001	AIX EN PROVENCE	50129	CHERBOURG OCTEVILLE	97209	FORT DE FRANCE
13004	ARLES	54395	NANCY	97301	REGINA
13047	ISTRES	57463	METZ	97306	MANA
13056	MARTIGUES	59009	VILLENEUVE D ASCQ	97310	ROURA
15140	NAUCELLES	59183	DUNKERQUE	97410	ST BENOIT
15267	YTRAC	59350	LILLE	97411	ST DENIS
2A004	AJACCIO	60048	BAUGY	97413	ST LEU
2A090	COGGIA	63113	CLERMONT FERRAND	97414	ST LOUIS
2A130	GROSSETO PRUGNA	66136	PERPIGNAN	97415	ST PAUL
2A240	POGGIOLO	67066	LA BROQUE	97416	ST PIERRE
2A362	ZONZA	67482	STRASBOURG	97422	LE TAMPON
2B033	BASTIA	68005	AMMERSCHWIHR	97423	LES TROIS BASSINS
2B093	CORBARA	68026	BENNWIHR		
2B261	ROGLIANO	68224	MULHOUSE		
26067	CHALANCON	68374	WINTZENHEIM		
27251	FONTAINE L ABBE	69299	COLOMBIER SAUGNIEU		
27332	HEUDEBOUVILLE	71411	ST EUGENE		
27628	THEVRAY	72181	LE MANS		
30189	NIMES	73013	ALBIEZ MONTROND		
31555	TOULOUSE	73088	COHENNOZ		
33063	BORDEAUX	73198	LA PERRIERE		
33236	LEGE CAP FERRET	74208	PASSY		